

Violence au travail : comment la prévenir ? - version Managers

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse à :
manager, manager de proximité ;
personnels des Ressources Humaines.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant aura les principales clés pour :

- identifier les différentes formes de la violence au travail et leurs conséquences ;
- savoir quelle attitude adopter et comment gérer une situation de violence ;
- connaître les stratégies de management contre la violence au travail.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 25 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

La violence au travail regroupe l'ensemble des situations où les personnes sont maltraitées, menacées ou agressées dans des circonstances liées à leur travail qui mettent explicitement ou implicitement à l'épreuve leur sécurité et / ou leur bien-être.

L'arrêté du 23 juillet 2010 étend les dispositions de l'accord national interprofessionnel du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail.

Elles s'appliquent, depuis le 1er août 2010, à tous les employeurs et tous les salariés compris dans son champ d'application (industrie, commerces, services, artisanat). L'accord indique notamment qu'aucun salarié ne doit subir de violences dans le cadre de son travail.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Définir, comprendre la violence au travail

Chapitre 2 : La violence externe

Chapitre 3 : La violence interne

Chapitre 4 : Les conséquences de la violence

Chapitre 5 : Comment gérer les situations de violence ?

Chapitre 6 : Les stratégies de management face à la violence au travail

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées